

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aisne

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Flavy-Le-Martel  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2023

| Nombre de Membres   |          |         |
|---------------------|----------|---------|
| Membres en exercice | Présents | Votants |
| 19                  | 13       | 16      |

Date de convocation  
14 novembre 2023

L’an deux mille vingt-trois, le vingt et un novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle des Mariages, sous la présidence de **Patrick JULIEN**, maire.

Présents : **JULIEN Patrick, ABRAHAM Hervé, DUBOIS Christine, LEFEVRE Régis, GRAS Delphine, BAS Jean-Pierre, TRICOTEAUX Denis, DECLERCK Michel, ROBINET Jean-Marie, VAN ISACKER Eric, LOBBE Joël, PETITNIOT Joël, FAUQUEMBERGUE Jean-François.**

Absents : **OUDELET Laëtitia, VIOT Séverine, HOUDARD Céline, LABOURO-RAUH Armelle, LEMARCHAND Caroline, GREHAN Stéphanie.**

Représentés : **OUDELET Laëtitia à LEFEVRE Régis  
LABOURO-RAUH Armelle à ABRAHAM Hervé  
LEMARCHAND Caroline à JULIEN Patrick**

Excusée : **GREHAN Stéphanie**

**Monsieur DECLERCK Michel** a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : **Tarifs Salle Polyvalentes – Année 2024.**  
Numéro de la délibération : **202333**

|                                                                                                                 | HABITANTS DE FLAVY                 |                | AUTRES LOCATAIRES                  |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|
|                                                                                                                 | Avec chauffage<br>ou Climatisation | Sans chauffage | Avec chauffage<br>ou Climatisation | Sans chauffage |
| Location Salle rez-de-chaussée                                                                                  |                                    |                |                                    |                |
| Location quelques heures : vins<br>d'honneur, réunions...                                                       | 151,00 €                           | 115,00 €       | 210,00 €                           | 174,00 €       |
| Location pour repas                                                                                             | 231,00 €                           | 184,00 €       | 312,00 €                           | 266,00 €       |
| Mise à disposition de la salle<br>aux habitants de la Commune<br>pour réunion de famille suite à<br>funérailles | 69,00 €                            |                |                                    |                |
| Location Salle de l'étage                                                                                       |                                    |                |                                    |                |
| Location quelques heures : vin<br>d'honneur, réunions...                                                        | 159,00 €                           | 125,00 €       | 226,00 €                           | 193,00 €       |
| Repas avec utilisation de la<br>cuisine                                                                         | 339,00 €                           | 271,00 €       | 476,00 €                           | 396,00 €       |

**Conditions générales :**  
Nettoyage de la Salle par les soins des utilisateurs.

- Vaisselle : en ce qui concerne la location de vaisselle, il apparaît nécessaire de proposer des tarifs modulés suivant le nombre de repas (particuliers).

- Repas jusqu'à 50 personnes : 39,00 €
- Repas de 50 à 100 personnes : 53,00 €
- Repas de plus de 100 personnes : 71,00 €
- Pour les Sociétés, réduction de 50% sur ces tarifs ;
- Pour les locations de verres ou coupes uniquement (vin d'honneur par exemple) : 22,00 €

- La rendre propre et disposée pour faciliter le comptage.
- La « casse » est à payer.

### **Conditions particulières :**

Une fiche sera établie et remise aux utilisateurs. Elle comportera les consignes nécessaires.

Les disparitions ou détériorations les plus fréquentes concernant les couverts, les verres, les assiettes, les tasses et sous-tasses.

Pour tous les objets de ces catégories, afin de simplifier, le prix unique du remplacement sera aligné sur l'article le plus cher, soit actuellement :

- Couteaux : 4,80 €
- Cuillères, fourchettes : 2,25 €
- Verres de tous genres : 3,10 €
- Assiettes, tasses, sous-tasses, cendriers : 3,95 €

Ces prix seront revus chaque fois que le Conseil Municipal modifiera les tarifs de location de la Salle.

Pour tous les autres articles, la facturation sera effectuée au tarif de remplacement à la date de manifestation.

### **Sociétés locales :**

- Assemblées Générales, réunions de bureau : gratuité
- Vin d'honneur, repas : réduction de 50% sur les tarifs énoncés ci-avant (avec tarification « sans chauffage » en toutes saisons)
- Manifestations particulières : bals, lotos, concours de belote... ..

**Salle du bas : 92,00 €**

**Salle de l'étage : 136,00 €**

**Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Le secrétaire



Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Fait à FLAVY-LE-MARTEL, le 22 novembre 2023



Patrick JULIEN

PATRICK JULIEN  
2023.11.29 10:28:30 +0100  
Ref:5525705-8264404-1-M  
Signature numérique  
le Maire